



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION PPCMOI NUMÉRO 342-24-11-04

AVIS est par la présente donné,

QUE le conseil municipal de la Ville de Valcourt, lors de sa séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, a adopté la résolution PPCMOI numéro 342-24-11-04;

QUE l'objet de cette résolution est de permettre la construction de deux habitations multifamiliales de 16 logements concernant le projet 1580-1590, Place de la Samare;

Pour la consultation de la résolution, vous pouvez vous adresser au service du greffe à l'Hôtel de ville, situé au 1155, rue St-Joseph à Valcourt pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la résolution PPCMOI numéro 342-24-11-04 est entrée en vigueur le 4 décembre 2024, date de l'émission du certificat de conformité par la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François.

DONNÉ À VALCOURT LE 12 DÉCEMBRE 2024

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 12 décembre 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.

Me Julie Waite, greffière